

Les personnes à risque peuvent continuer à compter sur leurs Amigos

Zurich, le 26 janvier 2021 – Depuis le début de la pandémie du COVID, l'aide au voisinage initiée par Migros et créée en partenariat avec Pro Senectute a livré plus de 80'000 courses à domicile pour les personnes à risque. Avec plus de 27'000 bénévoles inscrits il est pratiquement toujours possible trouver de créneau de livraison disponible sur amigos.ch. Sur demande, les achats peuvent même être livrés le jour même.



Amigos est là pour les personnes des groupes à risque ou en quarantaine qui ne peuvent pas effectuer leurs achats elles-mêmes. Amigos permet de commander en ligne, en toute simplicité (www.amigos.ch): une bénévole du voisinage réalise les achats, puis les apporte au domicile des clientes. Les livraisons sont gratuites. Toute personne qui passe commande a cependant la possibilité de verser un pourboire numérique à son livreur.

Chacun, ou presque, peut devenir bénévole.

Plus de 27 000 personnes se sont déjà inscrites comme bénévoles pour Amigos. Toute personne en bonne santé, ayant 16 ans révolus, peut faire des courses pour quelqu'un de son voisinage. Les règles actuelles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sont suivies strictement par tous les livreurs et livreuses bénévoles.

Amigos en chiffres:

- 80 000 commandes livrées depuis le début de la pandémie
- 27 000 bénévoles
- 20 000 client-es depuis le début de la pandémie
- Sur les 3197 codes postaux que totalise la Suisse, 2965 comptent plus de 3 bénévoles inscrits

Infos complémentaires: www.amigos.ch

Qu'est-ce qu'Amigos?

Avec Amigos, Migros et Pro-Senectute invitent à venir en aide au voisinage. Cette initiative s'adresse à la fois aux personnes qui ne peuvent ou ne doivent plus se rendre elles-mêmes dans les magasins pour faire leurs courses et à toutes celles qui sont disposées à s'en charger pour elles.

Un assortiment regroupant plus de 6000 produits Migros est mis à disposition des clients utilisant Amigos. Dès qu'une bénévole de leur voisinage accepte un mandat, il ou elle fait les achats souhaités dans un magasin Migros, puis les apporte, à l'heure fixée, au domicile de la personne qui a passé commande.

La personne qui passe commande n'a pas besoin d'utiliser une application, elle peut faire ses courses sur le site Internet ou par téléphone. Seule une carte de crédit est nécessaire pour régler ses emplettes. Les commandes peuvent aussi être passées par des tiers, p. ex. par une petite-fille pour sa grand-mère. Les personnes qui assurent la livraison s'inscrivent sur l'application et peuvent ainsi accepter une commande à proximité. Elles peuvent accepter ou refuser les commandes et choisir combien elles en prennent en charge. Toutes les informations concernant le service de livraison Amigos sont disponibles ici: <https://www.amigos.ch/fr/faq/>

Informations complémentaires pour les journalistes:

Fédération des coopératives Migros, Service de presse
Tél. +41 58 570 38 38, e-mail: media@migros.ch,

Complément d'information pour les client(e)s:

M-Infoline: tél. 0800 84 08 48